



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences Bureau des dotations et des compétences</p> <p>78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p> <p>Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération</p>	<p>Note de mobilité</p> <p>DGER/SDEDC/</p>
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 01/08/2024

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Second appel à candidatures sur les postes de direction restés vacants à la rentrée scolaire 2024 au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ou en établissement public d'enseignement technique agricole (EPNA-EPEA) à l'issue du premier fil de l'eau des directeurs.

Destinataires d'exécution

Administration centrale (DGER et SRH)

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux et directeurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les chefs des services régionaux et services de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics d'enseignement agricole technique

La présente note de service organise la mobilité du second fil de l'eau sur les emplois de directeur, de directeur adjoint d'établissement et de directeur de centres constitutifs, vacants à la rentrée scolaire 2024 en établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) ou en établissement public d'enseignement technique agricole (EPNA-EPEA).

La présente note a pour objet d'appeler à candidatures sur les postes de direction restés vacants, pour la rentrée scolaire 2024, au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ou des établissements publics d'enseignement agricole technique (EPNA-EPEA) à l'issue du premier fil de l'eau des directeurs 2024.

La liste des postes concernés est publiée en annexe de la présente note. Les offres d'emploi correspondantes sont consultables sur la page emploi ministérielle *Rejoignez-nous* via le lien suivant : <https://recrutement.agriculture.gouv.fr> .

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Pour les candidats fonctionnaires :
 - o un curriculum vitae récent (mentionnant un n° de téléphone portable) ;
 - o la copie du dernier arrêté de situation administrative dans le grade ou l'emploi de détachement ;
 - o une lettre de motivation
 - o l'état des services publics accomplis, certifié par l'autorité hiérarchique (ou le service de gestion administrative).
- Pour les candidats contractuels :
 - o un curriculum vitae récent (mentionnant un n° de téléphone portable) ;
 - o le dernier diplôme obtenu ;
 - o une lettre de motivation
 - o la copie du dernier contrat ;
 - o le cas échéant, l'état des services publics accomplis, certifié par l'autorité hiérarchique (ou le service de gestion administrative).

Ce dossier doit être envoyé par messagerie aux adresses mentionnées dans l'offre d'emploi correspondant au poste souhaité, accessible à l'adresse indiquée ci-dessus.

Tous les candidats, y compris externes au ministère, doivent obligatoirement, avant de formaliser leur candidature, prendre contact avec les autorités mentionnées sur cette offre d'emploi.

La date limite de candidature est le 1^{er} août 2024.

La prise de fonction est au 1^{er} septembre 2024, sauf commentaire particulier concernant la date de prise de poste dans l'annexe.

Les résultats de ce second appel à candidatures seront publiés le 19 août 2024 sur la page emploi du ministère de l'agriculture <https://recrutement.agriculture.gouv.fr/rejoindre-le-ministere/choisir-lenseignement-agricole/> et sur le site Chlorofil.

Pour rappel, les conditions de détachement dans le statut d'emplois régissant l'ensemble des postes de direction d'EPLEFPA sont les suivantes :

Postes	Conditions de détachement dans le statut d'emploi
Accès au groupe I	Les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou cadre d'emplois culminant à la hors-échelle A :
	<ul style="list-style-type: none">- soit avoir au moins atteint l'indice brut 757 dans un grade d'avancement*,- soit justifier 5 ans de service dans un grade d'avancement.
	les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou cadre d'emplois culminant au moins à la hors échelle B (exemples : ingénieur des ponts, des eaux et des forêts (IPEF), inspecteur de santé publique vétérinaire (ISPV), administrateur de l'Etat, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR), inspecteur de l'éducation nationale (IEN) agrégé, maître de conférence...) ** et ayant atteint au moins l'indice brut 748
	Les fonctionnaires ayant occupés un ou des emplois du groupe II pendant une durée minimale de trois ans

Accès au groupe II	Les fonctionnaires de catégorie A ayant atteint dans leur grade l'indice brut 750.
	Les fonctionnaires ayant occupés un ou des emplois du groupe III pendant une durée minimale de trois ans.
Accès au groupe III	<p>Justifier de sept ans de services effectifs dans un ou plusieurs des corps ou cadres d'emplois de même niveau ou en position de détachement dans un emploi de même niveau. Sont pris en compte pour le calcul de cette ancienneté les services effectués en qualité d'agent public contractuel dans des emplois de même niveau</p> <p>Exemple : un professeur de lycée professionnel agricole justifiant de trois années en qualité d'agent contractuel d'enseignement (ACEN) et de quatre années en qualité de fonctionnaire est éligible au groupe III.</p>

* *grade d'avancement :*

- *pour les personnels PCEA, PLPA, CPE, les grades d'avancement sont la hors classe et la classe exceptionnelle,*
- *pour les personnels attachés, les grades d'avancement sont le grade d'attaché principal d'administration et le grade d'attaché hors classe,*
- *pour les personnels IAE, le grade d'ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement et le grade d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement hors classe.*

** *en terme administratif, il s'agit des corps dont l'indice sommital culmine au moins à la hors échelle B.*

**Le sous-directeur des établissements,
des dotations et des compétences**

**Le sous-directeur de la gestion
des carrières et de la rémunération**

Cédric MONTESINOS

Laurent BELLÉGUIC

Annexe : Liste des postes publiés au 2nd fil de l'eau 2024

N° poste RenoIRH	Région	Fonction	EPLEFPA	Site	Groupe indiciaire	Vacance	Précision
A3D011734	Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur d'EPLFPA	EPLFPA de Belleville	EPLFPA de Belleville	G II ES	V	
A3D011648	Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur d'exploitation agricole	EPLFPA de Montravel	Exploitation Horticole de Montravel Villars	G III	V	
A3D011332	Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur de CFPPA	EPLFPA de La Côte Saint André	CFPPA La Côte Saint André	G III	V	
A3D011895	Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur de CFPPA	EPLFPA de Chambéry La Motte Servolex	CFPPA La Motte Servolex	G III	V	
A3D011600	Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur d'exploitation agricole	EPLFPA Campus Agronova	Exploitation agricole de Montbrison-Précieux	G III	V	
A3D030423	Auvergne-Rhône-Alpes	Directeur de CFA/CFPPA	EPLFPA de Roanne Chervé	EPLFPA de Roanne Chervé	G III	SV	
A3D004577	Bourgogne-Franche-Comté	Directeur d'EPLFPA	EPLFPA de Mamirolle-Polligny	EPLFPA de Mamirolle-Polligny	G II ES	V	
A3D025810	Bourgogne-Franche-Comté	Directeur adjoint - Exploitation	EPLFPA de Vesoul	EPLFPA de Vesoul	G III	V	
A3D002477	Bourgogne-Franche-Comté	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA de Fontaines Sud Bourgogne	EPLFPA de Fontaines Sud Bourgogne	G II ES	V	
A3D002406	Bourgogne-Franche-Comté	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA de Mâcon Davayé	EPLFPA de Mâcon Davayé	G III	SV	
A3D003000	Bretagne	Directeur adjoint - FPA	EPLFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver	EPLFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver	G III	V	
A3D031983	Bretagne	Directeur d'exploitation agricole	EPLFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver	EPLFPA de Châteaulin Morlaix Kerliver	G III	V	
A3D002699	Bretagne	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA de Guingamp Kernillen	EPLFPA de Guingamp Kernillen	G III	SV	
A3D033460	Corse	Directeur de CFA/CFPPA	EPLFPA de Borgo	CFPPA de Borgo	G III	V	
A3D004216	Grand Est	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA de Châlons en Champagne	EPLFPA de Châlons en Champagne	G III	V	
A3D004069	Grand Est	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA Campus Agroenvironnemental de Charleville Mézières	EPLFPA Campus Agroenvironnemental de Charleville Mézières	G III	V	Prise de poste au 16/09/2024
A3D006339	Grand Est	Directeur d'EPLFPA	EPLFPA de la Meuse	EPLFPA de la Meuse	G II ES	V	Prise de poste au 01/11/2024
A3D006523	Grand Est	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA des Vosges	EPLFPA des Vosges	G II ES	V	
A3D033462	Grand Est	Directeur de CFA/CFPPA	EPLFPA de la Haute-Marne	CFA de Chaumont (EPLFPA Haute-Marne)	G III	V	
A3D004062	Grand Est	Directeur de CFA	EPLFPA de Rethel	CFA des Ardennes	G III	V	
A3D000419	Grand Est	Directeur d'EPLFPA	EPLFPA d'Oberval	EPLFPA d'Oberval	G I	V	Prise de poste au 01/01/2025
A3D005092	Île-de-France	Directeur de CFA	CEZ Rambouillet	CFA CEZ Rambouillet	G III	V	
A3D004962	Île-de-France	Directeur de CFPPA	EPLFPA de Brie Comte Robert	CFPPA Brie Comte Robert	G III	V	
A3D001134	Nouvelle-Aquitaine	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA du Lot et Garonne	EPLFPA du Lot et Garonne	G II ES	V	
A3D006097	Nouvelle-Aquitaine	Directeur de CFPPA	EPLFPA d'Ahun	CFPPA d'Ahun	G III	V	Prise de poste au 01/01/2024
A3D000705	Nouvelle-Aquitaine	Directeur d'atelier technologique	EPLFPA du Périgord à Coulouniex	Atelier technologique agroalimentaire de Périgueux	G III	V	
A3D001085	Nouvelle-Aquitaine	Directeur d'exploitation agricole	EPLFPA des Landes	Exploitation agricole de Sabres	G III	V	
A3D001436	Nouvelle-Aquitaine	Directeur de CFPPA	EPLFPA de Pau Montardon	Site Montardon du CFPPA des Pyrénées Atlantiques	G III	V	
A3D010248	Nouvelle-Aquitaine	Directeur de CFPPA	EPLFPA de Montmorillon	CFPPA Montmorillon	G III	V	
A3D000379	Nouvelle Calédonie	Directeur de CFPPA	Etab public d'enseignement de Nouvelle Calédonie	CFPPA Province du Sud	G III	V	
A3D005134	Occitanie	Directeur d'EPLFPA	EPLFPA de Carcassonne - Campus Terre et Nature	EPLFPA de Carcassonne - Campus Terre et Nature	G I	SV	
A3D005204	Occitanie	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA de Carcassonne - Campus Terre et Nature	Site de Narbonne	G II	SV	
A3D005246	Occitanie	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA Castelnaudary	EPLFPA Castelnaudary	G III	SV	
A3D032976	Occitanie	Directeur adjoint - FPA	EPLFPA de Figeac	EPLFPA de figeac	G III	SV	
A3D032221	Occitanie	Directeur adjoint - Exploitation	EPLFPA de Carcassonne - Campus Terre et Nature	EPLFPA de Carcassonne - Campus Terre et Nature	G III	V	
A3D025828	Occitanie	Directeur de CFA	EPLFPA de Perpignan Roussillon	CFA Pyrénées Orientales	G III	V	
A3D007522	Occitanie	Directeur de CFPPA	EPLFPA du Tarn à Albi	Site d'Albi du CFPPA du Tarn	G III	V	
A3D007028	Occitanie	Directeur de CFPPA	EPLFPA d'Ondes	CFPPA Ondes Grenade	G III	V	
A3D022074	PACA	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA du Var Agricampus	Site des Magnanarelles Arcs sur Argens	G II	V	
A3D023386	PACA	Directeur adjoint - FIS	EPLFPA du Var Agricampus	Site de Hyères	G III ES	SV	